

MICEM/8/2001

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mme Ndioro Ndiaye

À la quatre-vingt-deuxième session du Conseil

27-29 Novembre 2001

Genève

QUATRE-VINGT-DEUXIEME SESSION DU CONSEIL

27-29 novembre 2001
Genève

MICEM/8/2001
Page 1

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, Mesdames et Messieurs,

1. Cette année du cinquantième anniversaire de l'OIM compte doublement pour moi, dans la mesure où elle annonce aussi le début de l'année charnière du mandat dont vous m'avez honorée.
2. En ma qualité de Directeur Général Adjoint, je suis à la fois honorée et fière de m'adresser à un Conseil renforcé par l'arrivée de nouveaux Etats Membres et observateurs. C'est à vous tous que j'adresse mes remerciements pour la confiance que vous ne cessez et que j'espère, ne cesserez de nous accorder, à un moment où l'actualité et les affaires du monde demandent plus d'attention et d'actions de notre part.
3. J'adresse aussi mes remerciements à toute l'OIM, particulièrement à son Directeur Général, M. Brunson McKinley, pour la qualité des choix et du travail accompli, dans un esprit de coopération et de service international.

I. LES REALISATIONS

4. L'an dernier, ma première année d'activité, après le point des réalisations pour l'année 2000 écoulée, je vous présentais mon programme pour 2001, particulièrement en ce qui concerne les dossiers spéciaux et autres activités. Tous ont eu l'avancement attendu qu'ils méritaient.

La problématique du genre

5. Au plan extérieur à l'OIM: sur les 8 projets annoncés, 6 ont été menés à leur terme. Pour ce faire, nous avons créé une structure de gestion et de direction de ces projets, le Groupe de Travail en Matière de Genre (le GTMG, en anglais le WGGI). En ce qui concerne les projets:
 - l'appui à une campagne d'information sur le trafic d'êtres humains aux Philippines, est terminé;
 - la préparation d'un manuel à l'usage des chercheurs et praticiens des questions de trafic de migrants, est terminée;

- la production d'un film pour promouvoir les retours des femmes médecins afghanes réfugiées au Pakistan a pris un certain retard du fait des difficultés de tournage. Ce projet mérite toute notre attention à la suite des derniers événements survenus dans cette région;
- l'approvisionnement en fonds de démarrage d'un projet "Santé et Migration" au bénéfice des femmes migrantes en Europe, est effectué;
- la contribution aux frais de distribution d'un film sur les enfants migrants abandonnés sera effective au tout début de l'année 2002;
- la campagne d'information visant les employeurs de domestiques femmes au Costa Rica, est terminée;
- le programme de formation pour les adolescents soudanais en attente de réinstallation dans un camp de réfugiés au Kenya, est terminé;
- la mise à jour et la réimpression de la publication de l'OIM portant sur "le trafic des femmes en République Dominicaine à des fins d'exploitations sexuelles", est terminée.

6. Entre autres activités, le GTMG a participé à l'Atelier d'Hargeisa en Somalie, il s'occupe d'informations (site web et bulletin), d'une étude sur le genre au sein du personnel de l'OIM, il apporte un soutien financier pour une aide humanitaire destinée aux femmes et aux enfants afghans, etc.

7. Au plan interne: nous noterons avec satisfaction une augmentation globale de 6,1% du nombre de femmes dans la catégorie Administrateurs, par contre en analyse détaillée, nous déplorons une baisse de l'ordre de 12% parmi les grades moyens et supérieurs (P3 à D). L'augmentation globale est due à la forte progression des grades NC à P2, de l'ordre de 12,9%. En décembre 2000, le pourcentage de femmes à l'OIM était de 28,1% (soit 71 personnes), en juin 2001, il était de 34,2% (soit 109 personnes).

8. Pour cette année 2001, nous avons participé à la plupart des Conférences internationales sur le genre et chaque fois qu'il était opportun, nous avons réservé un chapitre important à ce sujet dans le cadre de nos déclarations. Nous tenons aussi à vous informer, qu'au cours des nombreux entretiens et consultations avec les autorités des pays visités et les institutions internationales, les questions relatives à la femme migrante, qu'elles soient d'ordre économique, social, ou de santé, individuelles ou familiales, ont été une de nos constantes préoccupations.

En ce qui concerne les relations internationales

9. Avec le système des Nations Unies et les autres organisations (Droits de l'Homme, Union Parlementaire Internationale, CNUCED, Union Européenne, etc.) l'OIM a participé aux grandes conférences de Durban, Bruxelles, Ouagadougou, etc. Parallèlement à ces grandes conférences, nous avons entrepris toute une série de consultations et de réunions à des fins d'accords de coopération avec des institutions, en particulier avec la Banque Mondiale, la BAD, l'OCI, la BID, etc.

10. Toujours dans le cadre des relations extérieures, l'OIM a organisé conjointement des conférences internationales, soit avec des Etats (en Uruguay, au Gabon, au Sénégal), soit avec des Organisations (Francophonie en particulier).

11. D'autre part dans le cadre du Programme MIDA, qui vous sera présenté plus bas, toute une série de consultations et de réunions de travail est en cours avec les institutions de financement que sont la Banque Mondiale, la BAD, la BID, l'Union Européenne, l'ACDI, l'ACBF, etc., ainsi qu'avec des pays donateurs tels que la France, la Belgique, la Hollande, etc. Maintenant qu'un support concret existe, en l'occurrence le MIDA, ces négociations commencent à aboutir, tant en multilatéral qu'en bilatéral.

12. C'est à ce niveau international, que nous placerons les contacts avec les associations de migrants en Europe, en Afrique, et en Amérique. C'est avec honneur et une attention particulière que nous avons accepté de participer à leurs séminaires, colloques et conférences et, l'OIM se doit ici, de leur rendre un hommage pour le rôle qu'elles jouent dans la reconnaissance des diasporas et des populations auxquelles elles appartiennent. Elles trouveront toujours auprès de nous la place qu'elles méritent et nous saurons, le moment venu, leur donner la place qui leur revient de droit et de fait.

En ce qui concerne l'usage de la langue française

13. Nous pensons que l'arrivée, en tant que Membres ou qu'observateurs, de plusieurs pays ou organisations francophones, va permettre de développer le français à l'intérieur de l'OIM. L'organisation conjointe avec le Haut Conseil de la Francophonie de colloques internationaux portant sur les migrations dans la Francophonie et notre participation aux conférences organisées par l'OIF, sont des éléments qui renforcent grandement l'ancrage de l'OIM à la langue française.

Pour ce qui est de l'Afrique

14. Vu le travail accompli et l'intérêt particulier que nous y apportons, permettez-nous de détailler un peu plus ce chapitre.

- Cette année nous aurons accueilli 6 pays africains en tant que membres: la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Gambie, Madagascar et le Cap-Vert et une Organisation régionale: l'Union du Maghreb Arabe (qui représente 5 pays) en tant qu'observateur. De plus, 7 Accords de Siège ou de Coopération auront été signés avec la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée, la Sierra Leone, le Bénin, le Cap-Vert et la Gambie, ce dont nous nous réjouissons.
- Nos relations avec les instances africaines, continentales ou régionales (OUA, UMA, BAD, CEDEAO, UEMOA, en particulier), n'ont cessé de se renforcer et des négociations devant aboutir à des accords de coopération et/ou des partenariats, sont en cours pour certaines. Après notre participation à la conférence de Lusaka en juillet dernier, le Président Chiluba de Zambie, nous a fait l'honneur de nous recevoir, nous avons pu aborder quatre points importants pour l'Afrique et les migrations en Afrique: la liberté de circulation des personnes et des biens, le MIDA, la Reconstruction et le Développement en situation post-conflits et le Sida.

15. Au cours de cette année écoulée, l'OIM a participé à de nombreuses conférences et réunions axées sur l'Afrique et les nombreux contacts bilatéraux ou multilatéraux, effectués alors, ont permis des avancées notables en matière de coopération. Il ne sera cité ici que les contacts avec l'OUA, qui ont grandement facilité le lancement du concept du Programme MIDA et son inscription dans les préoccupations des Etats africains par la Décision: CM/Dec. 614 (LXXIV), adoptée par la soixante-quatorzième session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA, qui s'est tenu à Lusaka (Zambie) du 5 au 8 juillet 2001.

16. Si d'autres projets ou concepts tels que SIDA/Migration, processus régionaux, formation de cadres pour la gestion des problèmes de migration ou autres, reconstruction post-conflits, etc., font partie de nos préoccupations permanentes, un autre sujet d'importance est venu enrichir notre action en Afrique, il s'agit du Programme MIDA. Le MIDA est un programme prometteur et porteur qui va nous occuper pendant de longues années encore, aussi il faut vous le présenter avec plus de détails qu'il n'est de coutume.

17. C'est un programme ambitieux de renforcement de capacités par la mobilisation volontaire des ressources humaines et financières des diasporas pour le développement de leurs pays d'origine:

- il doit, contribuer à la satisfaction des besoins en ressources humaines qualifiées de ces pays qui doivent et veulent augmenter leurs capacités techniques pour maîtriser leur développement;
- il s'agit d'offrir aux cadres qualifiés et spécialisés la possibilité de pouvoir prospérer chez eux tout en développant leur pays, dans un environnement adapté. Il fait en quelque sorte une place aux élites expatriées ou en voie de départ. Il est un frein à la fuite des cerveaux;
- il renforce la coopération technique dans la mesure où la stratégie qu'il développe est basée sur une formation adéquate et la création d'expertises et d'emplois, donc des ressources humaines de ces pays qui en ont le plus besoin. Il s'agit donc d'échange entre les pays d'origine et les pays d'accueil;
- il prend aussi en compte l'adaptation de tous les aspects institutionnels et réglementaires aptes à faciliter la mobilité, le transfert et la réadmission des hommes et des moyens, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil, dans le respect des lois, des personnes et de leurs biens. Cela implique un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes;
- tout ce processus s'insère dans le cadre d'une migration volontairement contrôlée et ordonnée, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil et de transit;
- il pourra donc se faire soit de manière bilatérale, soit de préférence à l'échelon régional, mais toujours avec l'accord librement négocié de tous, pays et personnes, et ce, dans le plus stricte respect des lois, des intérêts et des droits de chacun.

18. La mise en œuvre du MIDA se déroule à deux niveaux:

- Au niveau des pays:
 - pour les pays d'origine: par une évaluation aussi complète que possible, secteur par secteur, des besoins spécifiques en matière de cadres et de spécialistes;
 - pour les pays d'origine, de transit et d'accueil: par des aménagements institutionnels et réglementaires nécessaires pour la bonne gestion du processus;
- Au niveau des diasporas:
 - par une évaluation des compétences disponibles effectuée par les associations et groupements corporatistes;
 - par le choix des durées et formes des interventions désirées.

19. Pour les diasporas, ces formes d'interventions seront de 4 sortes:

- transfert (mobilité) partiel et/ou périodique: avec création d'activités (entreprises, bureau spécialisés, cabinets, etc.) et mise en marche, puis gestion depuis le pays d'accueil et visites régulières ou ponctuelles;
- activités virtuelles par télétravail: renforcement des plateaux techniques des pays d'origine, télé-enseignement universitaire et scolaire, métiers de santé, transfert de technologies, etc.;
- mobilité des capitaux pour la création d'entreprises dans les créneaux demandés et leur suivi;
- retour définitif et création d'entreprises dans un cadre de partenariat, de codéveloppement et de création d'emplois.

20. Ce programme s'inscrit dans la double thématique Migration/Développement et Migration/Formation, qui est aussi l'une de nos principales préoccupations. C'est cette même double thématique que l'on retrouve dans les deux accords cadres majeurs dont l'Afrique vient de se doter cette année, à savoir l'Accord de Cotonou entre l'Union Européenne et les pays APC et la Nouvelle Initiative Africaine adoptée définitivement à Lusaka par les Chefs d'Etats et de Gouvernements africains.

21. Concernant les autres projets entrant dans le cadre de l'extension du domaine du Directeur Général Adjoint, nous ne reviendrons pas sur Migration et développement, compte tenu que le Programme MIDA peut être adapté à n'importe quel pays qui soit en tenant compte de ses spécificités humaines, socio-économiques et politiques.

22. A propos du budget, nous avons continué à nous intéresser au renforcement et au financement des actions de développement et à penser à la manière la plus judicieuse de pouvoir faire beaucoup plus avec un peu plus. Le fonds destiné à l'appui aux Etats membres en développement et en transition que vous avez bien voulu reconduire, va nous permettre d'entreprendre toute une série d'identifications, d'élaborations, d'évaluations, de formations et d'amorçages de projets prioritaires, dans les zones qui en ont le plus besoin. Nous voulons par là, répondre aux nombreuses demandes des pays qui découvrent l'importance des migrations et les rôles que leurs diasporas peuvent jouer quand la stabilité revient.

23. Afin de renforcer nos capacités d'action et d'acquérir une plus grande efficacité pour faire face aux nouveaux défis, nous pensons toujours qu'une plus grande marge de manoeuvre dans l'utilisation des contributions assignées et des surplus sera l'outil nécessaire pour répondre aux nouvelles missions qui nous sont demandées.

24. En ce qui concerne la formation, comme prévu l'action de l'OIM s'est accrue. Nous avons suivi de près certaines initiatives, nous avons co-organisé et participé à plusieurs conférences et séminaires nationaux ou régionaux, de formation des personnels devant gérer les flux migratoires et la migration. Ce fut notamment le cas en Afrique du Sud avec le MDSA, en Argentine à la conférence de Mar del Plata, en Uruguay, etc.

25. Pour ce qui est du développement et du renforcement des contacts avec des partenaires (nouveaux, récents ou anciens, pays ou organisations nationales, régionales ou internationales) nous avons multiplié ces contacts, le plus souvent bilatéraux mais aussi multilatéraux, partout dans le monde où des questions de migration se posent. C'est ainsi que nous avons eu des entretiens (souvent répétés) avec les autorités de nombreux pays africains, américains, européens et asiatiques. Nombre de ces contacts ont été concrétisés soit par des adhésions, soit par des accords de coopération, tous ont permis d'exposer et de comprendre les préoccupations de chacun et de renforcer les liens qui nous unissent.

26. Les fondations et associations issues des diasporas ou non, ont aussi reçu une attention particulière, puisque l'OIM a participé à de nombreux colloques et séminaires organisés tant en Afrique, qu'aux Amériques ou en Europe.

II. LES PREVISIONS

27. Nous allons maintenant vous parler nos projets pour 2002, mais avant de régionaliser et sectorialiser ces perspectives, permettez-nous de vous faire-part de la vision d'ensemble que nous avons de la migration à terme et des vœux accompagnateur que nous émettons.

28. Partout dans le monde, la migration se présente comme une variable centrale de ce début de 21ème siècle, variable qui, nous en sommes tous convaincus, se prolongera sur les décennies à venir.

29. Déjà la migration est présente dans les préoccupations de pays et d'organisations internationales. L'Union Européenne et les pays ACP s'y penchent officiellement et certains pays ont décidé d'en parler ouvertement.

30. Nous souhaitons pour l'OIM, que tous, organisations, pays, peuples, puissent reconnaître la migration et décident de trouver des solutions réalistes, justes et humaines aux problèmes qu'elle soulève. Il nous faut rendre la migration globale et incontournable, dès qu'il s'agit de relations internationales ou régionales, nous souhaitons que sa place soit reconnue dans tout ce qui gère les relations humaines, politiques et socio-économiques, et ce, partout.

31. Quant aux buts assignés pour l'avenir, en plus de la nouvelle dynamique: migration/développement, nous allons renforcer l'œuvre accomplie et l'adapter aux réalités, aux conditions et aux circonstances qui se présenteront à nous.

En matière de genre

32. En plus de la finalisation des deux projets inachevés, quatre nouveaux projets sont prévus, il s'agit:

- de la production d'un programme radiophonique sur l'atténuation des catastrophes et sur les populations migrantes en Amérique Centrale;
- de la production de brochures dans le cadre d'informations destinées à susciter une meilleure prise de conscience des périls de la traite dans les populations féminines en Ethiopie;
- du projet de recherche sur les intentions migratoires des femmes, suite à la désactivation de la centrale nucléaire d'Ignalina, en Lituanie;
- de la proposition de recherche sur la situation des africaines au sein de l'Union Africaine.

33. Au plan intérieur, un effort devra être fait pour rattraper le recul du nombre de femmes de niveau P3 à D. L'éventuel surcroît d'activité auquel nous nous attendons, pourrait servir de cadre à ce rattrapage.

34. La place de la femme dans la migration devra être revue et reconnue. Nombre de femmes migrantes sont devenues par la force des choses des chefs de familles et ont pris en mains la direction des intérêts des leurs, agissant en véritables gestionnaires et décideurs. A l'opposé, la traite est florissante. Cela doit cesser. Nous devons nous y pencher avec plus d'acuité et de moyens, pour aider les unes à s'organiser efficacement et pour redonner aux autres la dignité qu'elles n'auraient jamais dû perdre. Nous y veillerons.

35. Enfin, nous comptons encourager la participation de l'OIM à l'organisation et à la participation à, de conférences thématiques, relatives à la femme migrante dans différents domaines d'activités ou de la vie publique.

Le français

36. Là aussi il faudra renforcer les acquis et approcher des pays francophones confrontés à des problèmes de migration. Je pense à ces pays qui connaissent une importante migration pendulaire vidant pour de longs mois des régions entières de leurs hommes après les récoltes.

37. Au plan des relations avec la Francophonie, nous comptons développer les actions conjointes par plus de consultations mutuelles, voire plus d'études, dans le cadre des migrations dans l'espace francophone, comme par exemple les migrants porteurs de culture dans la francophonie, l'intégration, l'harmonisation des politiques migratoires, les échanges économiques et commerciaux dans la migration francophone, ou bien encore, migrations et échanges migratoires dans l'espace francophone ouest africain. Ce dernier thème répondant à la demande de nombreux pays.

38. Enfin sur le plan des échanges, un espace culturel francophone devrait voir le jour de manière pratique. Si, de facto, les échanges existent, il n'en demeure pas moins que de nombreux artistes éprouvent beaucoup de difficultés dans leurs déplacements et celui de leurs matériels ou équipements. Ces artistes, tous les artistes de l'espace francophone, devraient pouvoir disposer de facilités à cet égard. Par exemple l'instauration d'un formulaire spécial attaché à la demande de visa, proposé par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et auquel l'OIM participe activement.

En ce qui concerne les relations internationales

39. Nous allons continuer à développer les consultations et négociations aboutissant à des accords régionaux. Nous pensons aussi à établir des accords de partenariat avec d'autres grandes organisations afin que nous puissions ensemble, mettre en œuvre, rapidement et facilement, des actions où chacun aura sa place et son rôle.

40. Il nous faudra, aussi, sensibiliser les autorités des pays de certaines régions, sur les problèmes de la migration et obtenir leur engagement pour des actions de grande envergure et la signature d'accords régionaux nécessaires pour leur mise en œuvre et leur bon déroulement.

41. Nous donnerons aux associations de migrants et des diasporas, ainsi qu'au secteur privé, la place qu'ils méritent dans le traitement de la migration, nous resterons à leur écoute et entretiendrons avec eux des relations étroites.

Pour ce qui est de l'Afrique

42. Nous allons inaugurer un cycle d'approches de ces quelques pays d'Afrique qui connaissent des problèmes de migration et que nous pouvons accompagner pour une meilleure connaissance et gestion des flux. Nous pensons tout particulièrement au Niger, au Tchad, au Togo, au Nigeria, Au Cameroun, à la République Centre Africaine, à la Mauritanie et à la Guinée Bissau.

43. Une autre de nos préoccupations, est d'avoir une meilleure connaissance des interflux en Afrique de l'Ouest. Cela facilitera l'ouverture de consultations régionales devant aboutir à des accords de migration, de mobilité et de transit.

44. Il nous faudra aussi, entreprendre une action concrète et multiforme afin d'atténuer dans un premier temps, puis d'inverser si possible, la fuite des cerveaux qui freine le développement d'une partie du monde. Le développement du Programme MIDA qui va nous permettre d'aborder à grande échelle le renforcement des capacités, est partie intégrante de ce dispositif.

45. Dans la continuation des séminaires de formation à la gestion et à l'accompagnement des migrations déjà engagés en Amérique Latine, en Afrique du Sud et bientôt à Dakar pour l'Afrique de l'Ouest, nous pensons entreprendre le même type d'action pour l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord.

46. Parallèlement au travail important de développement de nouveaux programmes et de consolidation de ce qui existe déjà, nous nous efforcerons d'amener le maximum de pays et d'institutions à partager notre vision de la migration internationale.